

Règlement
Bourse métiers d'art
Savoir-faire, créativité et innovation

Avec le soutien de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, le Fonds Cré'Atlantique, attribue chaque année pendant 5 ans deux Bourses Métiers d'art d'un montant de 4000€ pour la conception et réalisation d'une pièce d'artisanat d'art révélant créativité, savoir-faire et innovation.

Cet appel à projet vise à rendre possible la réalisation d'une pièce d'exception, à promouvoir les métiers d'art et à servir l'intérêt général.

Champs d'intervention : les métiers d'art

Les professionnels des métiers d'art imaginent des pièces d'exception à la croisée du beau et de l'utile, ils permettent de préserver des savoir-faire tout en innovant à mesure du développement de leur technique, c'est pourquoi le Fonds Cré'Atlantique et la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes ont souhaité créer une bourse qui leur est dédiée.

"relèvent des métiers d'art, [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique. Une section spécifique aux métiers d'art est créée au sein du répertoire des métiers". (Article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014).

La liste a été publiée au Journal Officiel le 31 Janvier 2016, et la description de ces métiers d'art a été rédigée sous forme de livret par l'Institut National des Métiers d'Art consultable à l'adresse :

<http://www.institut-metiersdart.org/sites/all/files/imce/liste-des-metiers-d-art-2016.pdf>

Vous êtes passionné par votre métier et animé par ses valeurs, vous souhaitez répondre à une commande ou un besoin en réalisant une pièce d'exception au bénéfice d'une association, participez !



Critères d'éligibilité du binôme candidat/usager

Candidat

- Pratiquer un métier d'art

ET

- Etre installé (domicile et/ou atelier) dans la région Nouvelle Aquitaine

+

Usager final

- Etre reconnu d'intérêt général (Cf. attestation à remplir)

Critères d'éligibilité du projet

- Le projet vise la conception, réalisation d'une pièce d'artisanat d'art

ET

- L'usage ou la destination de la pièce d'artisanat d'art à créer est déjà établi (une lettre de commande du commanditaire devra être jointe au dossier de candidature).

ET

- L'usage ou la destination de la pièce créée est d'intérêt général, attesté par la raison sociale de la structure propriétaire finale ou par le bénéfice de l'œuvre artisanale par un public large.

Calendrier de l'appel à projet

- Lancement de l'appel à projet le **5 avril 2019 à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)**
- Réception des candidatures au plus tard le **28 juin 2019**
- Annonce des projets sélectionnés **mi-septembre 2019 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (JEP)**

Sélection des projets lauréats

Seuls les candidats et projets éligibles seront étudiés.

Les critères étudiés pour le classement des dossiers de candidature :

- Pour le candidat : motivation et réalisation
- Pour la pièce : créativité, savoir-faire et innovation
- Pour l'usage de la pièce : destination, portée et impact social

Pour participer

Dossier de candidature à envoyer complet avant **le 28 juin 2019** à sg@creatlantique.fr sous la référence « Bourse Métiers d'art 2019 »

A savoir

Si votre projet est retenu, vous vous engagez à remplir le formulaire relatif à la reconnaissance d'intérêt général du bénéficiaire de la pièce d'art réalisé et à produire les justificatifs de dépense d'usage de la bourse.



Le Fonds Cré'Atlantique

L'EPA Bordeaux-Euratlantique est un établissement public à caractère industriel et commercial, dont la mission statutaire est de procéder à toute opération de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain, le développement économique et le développement durable des espaces compris à l'intérieur de son périmètre.

Le Groupe Bernard, fondé en 1928 à Bordeaux, est un acteur majeur des vins et spiritueux, incarnation de la richesse et de l'attractivité du territoire.

Animés par des valeurs de responsabilité, d'exemplarité, de dynamisme et de créativité, l'EPA Bordeaux-Euratlantique et le Groupe Bernard se sont associés pour contribuer à la mise en valeur du territoire de la métropole bordelaise à travers la création du Fonds Cré'Atlantique.

Ce fonds de dotation a pour ambition de soutenir la créativité sur le territoire, de donner accès à l'art sous toutes ses formes auprès du plus grand nombre et de contribuer au développement de modèles économiques pérennes dans les secteurs créatifs, venant ainsi renforcer l'action publique en faveur de l'art et du développement économique au sein de la métropole bordelaise.

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes

Installée depuis 2017 au cœur du quartier créatif Saint Jean Belcier, la CEAPC a souhaité s'engager aux côtés du Fonds Cré'Atlantique pour soutenir la création sur son territoire à travers la bourse Métiers d'art.

Cette démarche s'inscrit dans la droite ligne de son engagement sociétal ; historiquement engagée dans des actions de philanthropie, la CEAPC finance par l'intermédiaire de sa fondation des projets portés par des associations de son territoire.

La fondation de la CEAPC accompagne les jeunes vers l'emploi, en facilitant leur insertion économique, sociale, professionnelle ou culturelle.